

Les emplois illocutoires de *pouvoir*

Carl Vetters, Cécile Barbet

1. LES DIFFÉRENTS EFFETS DE SENS DE *POUVOIR* ET *DEVOIR*

Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* sont souvent analysés parallèlement. La première section de cet article les traitera donc ensemble. Suivis de l'infinitif, ce sont des périphrases verbales, ce qui signifie qu'ils occupent une place intermédiaire entre grammaire et lexique : ils ont subi une certaine forme de grammaticalisation, moins développée que celle d'éléments entièrement grammaticalisés comme les auxiliaires *être* et *avoir*¹. *Pouvoir* et *devoir* ont tous deux différents effets de sens qui peuvent être décrits respectivement en termes logiques de *possibilité* et de *nécessité*². On peut distinguer deux grands types d'interprétations. La modalité du faire – appelée traditionnellement modalité radicale³ – est intraprédicative : le sujet a la possibilité ou la nécessité de faire l'action exprimée par le groupe verbal. La modalité de l'être est extraprédicative⁴ : le marqueur modal exprime la possibilité ou la nécessité que la proposition P sur laquelle il porte soit vraie⁵.

- (1) la modalité du faire
Sujet – Possibilité / Nécessité – Verbe
GN *a la possibilité / nécessité de FAIRE GV*
- (2) la modalité de l'être
Possibilité / Nécessité → [Sujet – Verbe]
La proposition P *peut / doit ÊTRE vraie*

Au sein de ces deux grandes catégories, les linguistes reconnaissent d'habitude une série de sous-catégories. En ce qui concerne la mo-

1. Pour une discussion de l'auxiliarité des verbes modaux français, voir Kronning (1996), Barbet (2013, chap. 5).

2. Nous adoptons ici la conception étroite de van der Auwera & Plungian (1998), qui restreint la modalité aux domaines de la *nécessité* et de la *possibilité*. Pour une discussion générale de la notion de modalité, voir Barbet (2013, chap. 1).

3. Cf. Sueur (1975, 1979).

4. On pourrait aussi dire, en d'autres termes, que dans les emplois relevant de la modalité du faire *pouvoir* fait partie du *dictum*, tandis que dans ceux relevant de la modalité de l'être il appartient au *modus* (cf. aussi Kronning (1996 : 41 *sqq.*)).

5. Cf. Kronning (1996), Le Querler (1996, 2001).

dalité du faire, on distingue généralement trois emplois pour *pouvoir* et deux pour *devoir*⁶.

- (3) *Luc peut venir en vélo*
- a) Luc a la permission de venir en vélo
PERMISSION – source : loi sociale, morale, religieuse, etc.
 - b) Luc est capable de venir en vélo, (il est totalement rétabli)
CAPACITÉ – source : possibilité inhérente au sujet
 - c) Les circonstances permettent à Luc de venir en vélo, (car la route est déneigée)
POSSIBILITÉ MATÉRIELLE – source : les circonstances matérielles
- (4) *Luc doit venir en vélo*
- a) Luc est obligé de venir en vélo, (son père lui a interdit de prendre la voiture)
OBLIGATION THÉORIQUE – source : loi sociale, morale, religieuse, etc.
 - b) Luc est contraint de venir en vélo, (car sa voiture est tombée en panne)
OBLIGATION PRATIQUE – source : but à atteindre (cf. Kratzer (1981), Kronning (1996, 2001))

La modalité de l'être n'est pas toujours subdivisée dans les études consacrées au français. Traditionnellement, on se contente de signaler l'effet de sens *épistémique* de *pouvoir* et *devoir*, illustré dans (5) :

- (5) *Luc peut / doit être malade*

En ce qui concerne *devoir*, l'effet de sens est le plus souvent qualifié en termes de *probabilité* ou de *supposition* plutôt qu'en termes de nécessité d'être. Il n'est cependant pas impossible de le rapprocher de la nécessité si l'on distingue *nécessité d'être subjective* et *nécessité d'être objective* (cf. Coates, qui semble assimiler l'*épistémique objectif* à l'*aléthique* (1983 : 18, n. 2, p. 22), cf. ci-dessous). Le locuteur qui utilise *devoir* épistémique présente subjectivement une situation comme étant nécessaire, bien qu'il sache objectivement qu'elle ne l'est pas, en écartant provisoirement d'éventuelles autres explications pour l'absence de Luc en (5) (cf. aussi Tasmowski & Dendale (1994)).

Pour le domaine du français, Kronning (1996, 2001) propose de distinguer entre la modalité épistémique et la modalité aléthique, illustrée par (6) :

- (6) *Si tu lances une pierre en l'air, elle doit retomber*
 ≈ ... elle retombera nécessairement
 ≠ ... elle retombera probablement

6. Il n'est cependant pas impossible d'envisager un troisième effet de sens intraprédicatif pour *devoir*, que l'on pourrait appeler *pulsion* ou *auto-obligation*. Dans des énoncés comme *Ne t'en fais pas, il doit faire son numéro, il ne peut pas s'en empêcher*, la source de la nécessité intraprédicative semble être inhérente au sujet (cf. Vetters (2007 : 67)).

Devoir aléthique est véridicible – justiciable d’une appréciation en termes de vérité ou de fausseté –, tandis que *devoir* épistémique ne l’est pas, ce que montre le comportement syntaxique différent de ces deux emplois face à deux tests proposés par Kronning : (i) la compatibilité avec l’interrogation partielle, cf. (7) vs (9), et (ii) celle avec les subordonnées introduites par *puisque*, cf. (8) vs (10) :

- (7) *Que DOIVENT_A être l’homme et le monde pour que le rapport soit possible entre eux ?* (Sartre, cité par Kronning (2001))
 (8) *Par l’intermédiaire de la ressemblance de famille, la théorie du prototype devient une version étendue qui trouve à s’appliquer à tous les phénomènes de catégorisation polysémique, c’est-à-dire à tous les phénomènes de sens multiple dont les acceptions, **puisque** enchaînement il DOIT_A y avoir, présentent un lien ou des liens entre elles.* (G. Kleiber, cité par Kronning (2001 : 73))
 (9) **Quand Luc DOIT_E-il être malade ?*
 (10) **Puisqu’il DOIT_E être malade, Luc ne peut pas participer à la réunion*

Étant véridicible, l’emploi aléthique de *devoir* se distingue de l’emploi épistémique. Sa portée plus large, extrapredicative, le distingue de l’emploi radical, qui de plus, *a priori*, nécessite un agent (inexistant en (8)) de la nécessité de faire qu’il communique (cf. Roulet (1980), Guimier (1989), Le Querler (1996) Vetters (2004, 2007)).

Il semble à première vue moins évident de distinguer modalité épistémique et modalité aléthique ou épistémique objective pour *pouvoir*. Pourtant, un énoncé comme (11) peut s’interpréter de deux façons différentes :

- (11) *Dreyfus PEUT être coupable*

Soit le locuteur y exprime une conviction personnelle subjective – il soupçonne Dreyfus d’être coupable –, soit, sans pour autant être convaincu de sa culpabilité, il reconnaît que celle-ci est objectivement possible. On constate également que, de même que *devoir* aléthique, *pouvoir* non radical peut être employé dans des propositions introduites par *puisque*, ou dans des interrogatives partielles, ce qui plaide en faveur d’une interprétation aléthique des énoncés concernés⁷ :

- (12) *Puisque Luc PEUT être impliqué dans cette affaire, il vaut mieux ne pas le proposer pour le poste de directeur*
 (13) *Où Pierre PEUT-il avoir mis ses clés ?*

Pour le domaine de la modalité de l’être se pose également la question du rapport avec l’évidentialité. Un énoncé comme (14), qui est de toute évidence le résultat d’un raisonnement inférentiel ab-

7. En (12) et (13), une lecture radicale en termes de capacité serait également possible, dans un contexte plus contraint cependant.

ductif⁸, peut être considéré comme modal (épistémique) tout comme évidentiel :

(14) *Tiens, Luc n'est pas là, il DOIT être malade*

Selon nous, modalité épistémique et évidentialité inférentielle sont intimement liées (cf. Vettters (2012 : 42), Kronning (1996, 2001), van der Auwera & Plungian (1998)).

Étant donnée la multitude d'effets de sens, on doit se poser la question des rapports entre ces derniers. Théoriquement, trois possibilités peuvent être envisagées :

- homonymie : les différents effets de sens constituent autant d'entrées lexicales distinctes ;
- monosémie (sous-spécification) : seul un invariant sémantique ou noyau est stocké en mémoire ;
- polysémie : un invariant sémantique est représenté en mémoire ainsi qu'un certain nombre de sens plus spécifiés (sous forme de réseau sémantique par exemple, cf. Kronning (1996)).

Pour autant que nous sachions, personne ne défend actuellement la thèse de l'homonymie⁹. En revanche, le choix entre polysémie et sous-spécification est plus compliqué. Pour le français, l'hypothèse polysémique a été défendue ces dernières années par, entre autres, Kronning (1996) et Gosselin (2010). Les analyses monosémiques sont rares en français (voir cependant Honeste (2004)), bien qu'elles soient courantes dans les études anglo-saxonnes¹⁰. Barbet (2013, chap. 8 et 10) étudie cette question sous un angle psycholinguistique. Grâce à une expérience d'*eye tracking* en lecture, elle arrive à une hypothèse plausible et originale : *devoir* serait polysémique, tandis que *pouvoir* serait sous-spécifié. Elle se démarque ainsi de l'idée reçue que *pouvoir* et *devoir* sont des verbes de même nature, que l'on analyse souvent parallèlement (cf. Sueur (1975, 1979, 1983) ou Vettters (2004)). Dans l'analyse de Barbet (2013), le sens sous-spécifié de *pouvoir* ou, en d'autres termes, son seul sens encodé est la *possibilité unilatérale* (*contra* Sueur (1983) par exemple), qui ne s'oppose qu'à l'impossible, et non au nécessaire comme la possibilité bilatérale. Les interprétations radicales, ou épistémique en termes de prise en charge par le locuteur, sont des enrichissements contextuels de cette possibilité.

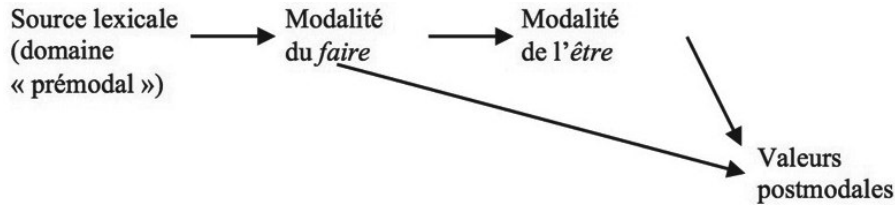
La question du rapport entre les différents effets de sens, qu'il relève de la polysémie ou de la sous-spécification, peut également être abordée d'un point de vue diachronique. En partant de l'ana-

8. Cf. Desclés & Guentchéva (2001) et Desclés (2009).

9. Le point de vue homonymique de Huot (1974) ou Sueur (1975, 1979) leur est plus attribué par leurs successeurs et commentateurs (dont Kronning (1996) et, citant ce dernier, Gosselin (2010)) qu'il n'est réellement défendu ou explicité dans leurs travaux.

10. Pour une présentation *in extenso* des approches anglo-saxonnes (notamment l'approche formelle de Kratzer (1977) et les approches pertinentistes), voir Barbet (2013, section 4.4).

lyse proposée par Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), nous avons proposé le schéma suivant (cf. Vetters (2012 : 37), Barbet & Vetters (2013 : 319)) :



L'expression de la modalité du faire est antérieure à celle de la modalité de l'être. Barbet (2013) montre que, de même que pour *may* en anglais (cf. Bybee, Perkins & Pagliuca (1994)), l'expression de la modalité de l'être épistémique par *pouvoir* s'est probablement développée par conventionnalisation d'implicature. Dans un énoncé comme *Paul peut venir*, la lecture "Paul a la possibilité de venir" peut déclencher l'inférence aléthique/épistémique "Il est possible que Paul vienne". Étant donnée la fréquence en ancien français de contextes dans lesquels cette implicature peut être tirée, elle a pu devenir conventionnelle et l'effet de sens épistémique a fini par se manifester dans des contextes où seule cette interprétation est possible (avec des verbes impersonnels par exemple), sans être une implicature d'un effet de sens radical.

La suite de cet article sera consacrée à la partie de droite du schéma ci-dessus : les emplois de *pouvoir* que van der Auwera & Plungian (1998) appellent « postmodaux », qui sont dans la majorité des cas de nature illocutoire (les autres sont temporels ou évidentiels, cf. *infra*).

Le grand nombre d'emplois postmodaux qu'a développés *pouvoir* constitue peut-être une preuve circonstancielle de sa sous-spécification (monosémie). On peut en effet penser que plus le matériel sémantique d'un item s'amenuise, plus ce dernier est susceptible d'entrer dans des contextes variés (cf. Bybee, Perkins & Pagliuca (1994)) et de développer des effets de sens nombreux et divers ou des emplois presque optionnels ou redondants (cf. *infra*). *Devoir*, polysémique selon l'analyse de Kronning (1996) ou Barbet (2013), a quant à lui développé beaucoup moins d'emplois postmodaux (cf. Barbet & Vetters (2013)).

2. LES EFFETS DE SENS POSTMODAUX

Le préfixe *post-* réfère à un développement diachronique ultérieur (à partir de la modalité du faire ou de l'être) dont l'effet de sens ne peut pas être décrit exclusivement par les notions modales logiques de *nécessité* et de *possibilité*. Van der Auwera & Plungian (1998) prévoient toute une série d'effets de sens, créés à partir de la moda-

lité du faire et de la modalité de l'être, dont certains sont attestés en français, comme par exemple la valeur optative (15), tandis que d'autres n'y sont pas attestés, comme par exemple l'emploi citationnel, exprimé en français par le conditionnel (16) :

- (15) *PUISSE périr comme eux quiconque leur ressemble !* (Racine, *Athalie*, IV, 2)
- (16) Néerlandais : *Het MOET een goede film zijn* (van der Auwera & Plungian (1998 : 109))
Litt. : “Ça DOIT être un bon film”
Sens : “Ce SERAIT un bon film”

Dans des travaux antérieurs, nous avons d'une part confronté les prédictions des cartes sémantiques de van der Auwera & Plungian (1998) aux emplois attestés en français (voir Barbet & Vetters (2013)) et d'autre part étudié l'expression du futur par le verbe modal *devoir* en français. Cet effet de sens est postmodal – dans le sens de van der Auwera & Plungian – dans la mesure où il dépasse une analyse en termes stricts de nécessité. La tradition classe l'effet de sens futur de *devoir* parmi les effets de sens épistémiques, tandis que Kronning (1996, 2001) le considère comme étant aléthique. Dans Vetters & Barbet (2006), nous avons distingué deux effets de sens postmodaux, l'un basé sur la modalité du faire, que nous avons appelé futur *convenu*, en nous inspirant de Damourette & Pichon (1911-1940) :

- (17) *François Hollande DOIT rencontrer Barack Obama demain*

L'autre, que nous avons appelé futur de la *destinée*, est basé sur la modalité de l'être et reprend le futur aléthique de Kronning (1996, 2001) :

- (18) *Il attrapa une maladie dont il ne DEVAIT jamais guérir / DEVAIT mourir*
(19) *Vois ! cet enfant DOIT amener la chute et le relèvement d'un grand nombre en Israël* (Luc, 2, cité par Kronning (1996, 2001))

Mise à part la temporalité future de *devoir*, les valeurs postmodales de *pouvoir* et *devoir* restent relativement peu étudiées en français¹¹. Le présent article se propose de faire un inventaire non exhaustif des effets de sens postmodaux de *pouvoir* qui sont liés à la valeur illocutoire de l'énoncé.

11. Pour *pouvoir*, on peut citer – en dehors de nos propres travaux – entre autres Boissel & al. (1989), Guimier (1989), Roulet (1980), Defrancq (2001) et Le Querler (1996, 2001).

3. LES EMPLOIS ILLOCUTOIRES DE *POUVOIR*

Dans des énoncés avec *pouvoir* comme (20-26), bien que le lien conceptuel avec la possibilité reste dans la plupart des cas évident, nous avons affaire à des effets de sens que l'on ne peut pas décrire de façon satisfaisante en termes de possibilité. Une telle description n'épuiserait pas le sens des énoncés et serait donc insatisfaisante.

- (20) *Où PEUVENT bien être mes clés ?*
 (21) *Qu'est-ce qu'il POUVAIT gigoter !*
 (22) *Ça POUVAIT aller*
 (23) *Il PEUT être bon à ce prix-là*
 (24) *Vous AURIEZ PU faire attention*
 (25) *POUVEZ-vous ouvrir la fenêtre ?*
 (26) *Vous POUVEZ disposer*

Le Querler considère ces valeurs comme « discursives », car l'effet de sens n'y est pas marqué par le modal seul ; le co(n)texte y joue un rôle au moins aussi important que le verbe. Pour elle, ces effets de sens sont « la résultante de la prise en compte de l'énoncé dans son ensemble, voire même d'une partie plus large du discours, ou encore de la situation de communication » (2001 : 22).

Les effets de sens contextuels que nous allons étudier ici se regroupent en trois ensembles, selon que *pouvoir* :

- s'intègre dans une injonction par acte de langage indirect, cf. (25) et (26) ;
- contribue à une modulation de la force illocutoire, sans changement de type énonciatif, cf. (20) à (23) ;
- permet d'exprimer un acte de langage ordinaire tel que le reproche ou la menace, pour lequel il n'existe pas de forme syntaxique spécifique comme l'impératif pour l'injonction, cf. (24).

3.1. Pouvoir dans les injonctions et les requêtes par acte de langage indirect

Les verbes modaux *devoir* et *pouvoir* s'emploient couramment dans des actes de langage directifs. Ainsi, l'emploi d'un marqueur de nécessité de faire à la deuxième personne s'interprète facilement comme un ordre :

- (27) *Vous DEVEZ m'écouter.* (Navarre, cité par Kronning (1996 : 17))

Cela ne signifie pas pour autant que *devoir* aurait un sens impératif. Comme le rappelle à juste titre Kronning, il « ne fait que contribuer, avec le contexte, la situation de discours et les propriétés sémantiques des éléments grammaticaux et lexicaux de la phrase, à déterminer la valeur illocutoire de l'énoncé » (1996 : 88). Il s'agit donc d'un effet de sens discursif qui fonctionne par dérivation illocutoire. L'acte d'injonction est réalisé en accomplissant un acte d'as-

sertion. Bien que la valeur illocutoire injonctive l'emporte sur la valeur assertive, celle-ci n'est pas occultée.

L'un des effets de sens discursifs, ou illocutoires en nos termes, les plus connus du verbe modal *pouvoir* est sans doute son emploi dans des actes de langage indirects de requête. Un énoncé comme (28a) est considéré comme une façon polie de dire (28b). La présence optionnelle de *s'il vous plaît* dans (28a) montre qu'on a bien ici affaire à une requête (cf. Searle (1982 : 91)) :

- (28) a) *Pouvez-vous ouvrir la fenêtre, (s'il vous plaît) ?*
 b) Ouvrez-la fenêtre !

La réponse littérale à (28a) – *Oui, je le peux* – sans l'exécution de l'action demandée par la requête serait totalement sous-informative dans les contextes où elle est posée, car le locuteur sait que son interlocuteur est normalement capable d'ouvrir la fenêtre.

On peut se demander pourquoi, dans des énoncés comme (28a), la dérivation illocutoire avec *pouvoir* – même sans le marqueur de politesse *s'il vous plaît* – est ressentie comme étant plus polie que l'injonction ou la dérivation illocutoire avec *devoir*. L'acte de langage indirect avec *pouvoir* permet au locuteur de ménager son interlocuteur (cf. Roulet (1980 : 230-231)). Malgré une conventionnalisation évidente, une idiomatisation en formule-type de certains actes de langage indirects avec *pouvoir*, la valeur littérale, interrogative, d'un énoncé comme (28a) n'est pas complètement occultée et reste accessible, preuve en est la réponse de l'auteur (autiste de haut niveau) de *Je suis à l'Est !* en (28c) :

- (28) c) *L'exemple le plus classique est peut-être la fameuse blague du contrôleur dans le train qui arrive et vous demande : « Est-ce que je PEUX voir votre billet ? » Et vous, vous répondez : « Non, vous ne pouvez pas le voir, il est dans ma poche. » (J. Schovanec, Je suis à l'Est !, p. 113)*

La valeur littérale permet éventuellement à l'interlocuteur d'esquiver la requête sans faire perdre la face au locuteur, non par un refus, mais en donnant une réponse au niveau de la modalité (radicale vraisemblablement, puisqu'il s'agit le plus souvent de demande de faire), en exprimant l'impossibilité de faire ce qui lui est demandé, cf. (29) :

- (29) – *POUVEZ-vous ouvrir la fenêtre, (s'il vous plaît) ?*
 a) – Je suis désolé, c'est trop haut, je n'y arrive pas
 b) – Zut, je n'ai pas assez de force
 c) – Hélas, c'est interdit par le règlement

La requête à la deuxième personne n'est pas le seul emploi de *pouvoir* dans des actes de langage indirects. On le retrouve également dans des actes directifs d'invitation où, de même que dans le cas de requête, le sens directif est dérivé pragmatiquement, à partir du simple sens sous-spécifié de *pouvoir*, ou à partir d'un sens enrichi (radical en (30) ci-dessous) accessible dans le contexte :

- (30) *Tu PEUX passer ce soir si tu veux* (Le Querler (2001 : 30))

L'effet de politesse décrit ci-dessus n'est pas toujours présent dans les actes de langage indirects avec *pouvoir*, comme on peut le constater dans (31), où le modal est à la forme négative :

- (31) *Eh tu PEUX PAS faire attention où tu mets les pieds t'as marché sur mon œuf.* (C. Rochefort, *Encore heureux qu'on va vers l'été*, Paris, Grasset, p. 159)

De même que dans les actes de langage indirects de requête, la réponse littérale à la question serait sous-informative : on est normalement en mesure de faire attention où l'on met ses propres pieds.

Comme le remarquait déjà Gougenheim (1929 : 303), « un droit, une autorisation accordée par une certaine personne sur un certain ton équivaut à un ordre » :

- (32) *Vous POUVEZ disposer*

Si le locuteur, en (32), est le supérieur hiérarchique de l'interlocuteur, ce dernier comprendra qu'il est prié de quitter la pièce, et non qu'il a l'autorisation de partir s'il le souhaite. Cet énoncé joue d'ailleurs sur un effet de litote, dans la mesure où l'effet de sens voulu est plus proche de celui de *devoir*.

3.2. Pouvoir et la modulation de la force illocutoire de l'énoncé

On peut constater que, dans certains emplois discursifs, le verbe modal *pouvoir* n'entre pas dans des actes de langage indirects, comme dans les énoncés décrits dans la section précédente, mais contribue à une modulation de la force illocutoire de l'énoncé, qui peut aussi bien aller dans le sens d'un renforcement que dans celui d'un affaiblissement.

Le cas de l'emploi délibératif de *pouvoir* est bien connu et a été décrit par, entre autres, Le Querler (2001) et Defrancq (2001).

- (33) *Où PEUT-il (bien) être ?*
 (34) *Où AI-je (bien) PU mettre mes clés ?*¹²
 (35) *On se demandait avec angoisse ce qui AVAIT bien PU t'arriver.* (C. Brown, *Adios Chiquita*, Gallimard, Carré noir 127, p. 146)

Des énoncés interrogatifs contenant *pouvoir* peuvent être de vraies demandes d'information, cf. (13) (section 1.), ou avoir une valeur plus « exclamative ou "ruminative" » (Guimier (1989 : 16)). Le mo-

12. Un emploi de *pouvoir* dans une interrogative n'induit pas forcément un effet de sens délibératif. En (34), ou (37) plus bas, l'interprétation en termes de demande d'information est néanmoins bloquée par le « je » : en effet, *a priori*, on ne se demande pas d'information à soi-même.

dal *pouvoir* – éventuellement accompagné de *bien*, adverbe sur lequel nous reviendrons – renforce le caractère interrogatif de l'énoncé. Il semble diminuer la probabilité de trouver facilement la réponse à la question.

On peut se demander si l'effet de sens délibératif se construit sur la modalité du faire ou sur celle de l'être. Le Querler souligne sa nature extrapredicative en proposant une paraphrase extrapredicative pour (36) :

- (36) *Je me demande comment il a pu faire cela*
 a) \equiv Je me demande comment il se peut qu'il ait fait cela (2001 : 26)

Elle souligne également la proximité avec la modalité épistémique, car cet effet marque « le degré de certitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel » (2001 : 29).

La modalité de l'être est donc une source plausible pour l'emploi délibératif de *pouvoir*. Pourtant, il est également possible de paraphraser différemment (36), par des paraphrases qui rapprochent cet énoncé plutôt de la modalité du faire :

- (36) *Je me demande comment il a pu faire cela*
 b) \equiv Je me demande comment il a été capable de faire cela
 c) \equiv Je me demande quelles circonstances l'ont poussé à / lui ont permis de faire cela

Si aucun élément particulier dans le contexte n'oriente vers une lecture radicale ou épistémique, *pouvoir* en reste à sa valeur de possibilité sous-spécifiée.

Que peuvent bien apporter *pouvoir* et *bien* à la phrase interrogative ? Dans Barbet & Vetter (2013), nous avons avancé qu'il existe une gradation entre l'interrogative simple, celle avec *pouvoir* et celle avec *pouvoir bien* :

- (37) a) *Où ai-je mis mes clés ?*
 b) *Où ai-je pu mettre mes clés ?*
 c) *Où ai-je bien pu mettre mes clés ?*

(37a) convient pour une situation où le locuteur commence à chercher ses clés, (37b) quand il cherche depuis un moment et (37c) quand il commence à douter des chances de les retrouver. Cette observation est compatible avec celle de Guimier (1989 : 13-14), pour qui l'adverbe *bien* aurait pour effet de rompre l'équilibre « chances d'être / chances de ne pas être », cependant son analyse part du principe que la possibilité encodée par *pouvoir* est bilatérale, ce qui ne semble pas être le cas (cf. Barbet (2013) et section 1.).

L'interrogative avec *pouvoir bien* a été rapprochée de la question rhétorique. Selon Defrancq (2001 : 45), elle relève d'un type particulier de question rhétorique qui montrerait que la réponse est impossible à trouver ou, dans certains contextes, par généralisation, qu'elle est négative, comme dans (38) :

- (38) *Pff, qu'est-ce que ça PEUT BIEN faire ? On s'en fiche.* (B. Bayon, *Le Lycéen*, 1987, p. 137, *Frantext*)

Parfois, le point d'interrogation est remplacé par un point d'exclamation, ce qui renforce l'effet rhétorique, ou l'effet exclamatif, constaté par Guimier (1989 : 16) :

- (39) [...] *Dormons encore un peu.*
– *Non, j'ai quelqu'un à voir. Oh, ce n'est pas une fille !... Qu'est-ce que ça PEUT BIEN me faire ! Je fourre mon nez dans l'épaule de Julien*
[...] (A. Sarrazin, *L'Astragale*, 1965, p. 166, *Frantext*)

En dehors de l'interrogation, la valeur d'intensification de l'énoncé se manifeste dans d'autres énoncés exclamatifs avec *pouvoir* :

- (40) *Ce que tu PEUX être mal embouchée, ma pauvre mère !* (San-Antonio, *Les soupirs du prince*, Fleuve Noir, p. 18)
(41) *Regarde, Maman, ce que cela PEUT pleuvoir !* (cité par Damourette & Pichon (1911-1940, t. V, p. 160))

Pour Le Querler, cet emploi extraprédicatif relève de la modalité appréciative. Elle propose pour des énoncés comme (40) des paraphrases comme (40a) :

- (40) a) Je trouve que tu es particulièrement mal embouchée, ma pauvre mère

Cette paraphrase indique que (40) ne vérifie pas la règle de la conversion complémentaire ('il est possible que *p*' implique 'il est possible que non *p*', cf. Sueur (1979), Kleiber (1983)), ce qui n'est néanmoins plus problématique si l'on accepte que *pouvoir* n'encode que la possibilité unilatérale, et que la possibilité qu'il exprime n'est donc pas nécessairement dans tous les contextes bilatérale. *Pouvoir* d'intensification semble donc avoir basculé du côté du « certain », ou, comme le note également Kleiber (1983 : 197), la possibilité de gloser (42) par (42a) « montre bien que la vérité de *Jean est odieux* n'est pas mise en cause ».

- (42) *Qu'est-ce qu'il PEUT être odieux !*
a) Ce n'est pas possible ce qu'il est odieux

Dans les énoncés exclamatifs, *pouvoir* peut souvent recevoir une interprétation sporadique temporelle (d'ailleurs possible en (40) mais perdue dans la paraphrase du type de celles de Le Querler (40a)). La sporadicité n'épuise néanmoins pas tous les cas. En (43), en effet, une paraphrase avec un quantificateur tel que *parfois* n'est plus possible :

- (43) *J'en ai sorti juste une fois le bout de l'oreille pour apprendre que j'allais mourir. Mais ce que je POUVAIS m'en foutre, ah ! là là !* (A. Benzimra, *La mort dans le fossé*, Le Masque 1454, p. 167)

Reste à savoir de quelle façon *pouvoir* contribue à l'effet d'intensification. Selon Rys (2003, 2006) et Gérard (1980), le destinataire fait une interprétation intensive des exclamatives par enrichissement inférentiel.

(40) b) Ce que tu es mal embouchée ! → Tu es très mal embouchée

L'effet d'intensification est donc tiré de l'exclamation et se produit déjà en dehors de la présence de *pouvoir*, comme le montre (40b). On a cependant l'intuition que le modal renforce l'exclamation et la question reste de savoir comment un marqueur modal faible (de possibilité) peut renforcer une exclamation marquant le haut degré.

Barbet (2012) avance qu'en utilisant *pouvoir* le locuteur montre que son univers de croyance vient d'être ou a été modifié. L'exclamative communique un haut degré et le verbe modal que ce haut degré ne faisait pas partie des hypothèses envisagées par le locuteur. En d'autres termes, un prédicat qui porte sur un sujet "toi être si mal embouchée" n'était pas considéré comme étant possible par le locuteur. Cette hypothèse n'est pas évidente à prouver mais correspond à l'intuition de Kleiber (1983), qui paraphrase un énoncé comme (42) par (42a) (cf. *supra*).

Dans d'autres contextes, *pouvoir* affaiblit des assertions. Van der Auwera & Plungian (1998 : 94) signalent que les marqueurs de possibilité peuvent s'associer à certains types de propositions complétives. En anglais, *should* a parfois cette valeur (44), alors qu'en français *pouvoir* s'associe souvent au subjonctif (45) :

(44) *I suggest that you SHOULD call immediately*

(45) *Je priais le ciel de me laisser vivre quelques heures de plus qu'elle. Si ma mère n'avait pas été si profondément croyante, elle aurait mis fin à ses jours après la mort de Robert. Je ne voulais pas qu'elle PUISSE revivre une pareille épreuve.* (P. Darcis, *Un pavé pour l'enfer*, Le Masque, p. 184)

Le verbe modal et le tiroir employé semblent en quelque sorte redondants, « pléonastiques », comme l'écrivait Gougenheim (1929). Boissel & al. (1989 : 29) suggèrent dans un cadre guillaumien que « [c]omme le verbe *pouvoir*, le mode subjonctif est un signifiant du doute (*je ne sache pas...*), par le recul chronogénétique qu'il implique chez le locuteur ». On pourrait dire en d'autres termes que, par rapport à l'indicatif, mode du jugement, de l'assertion (cf. Le Goffic (1993, § 52)), le subjonctif indique une suspension de jugement, qui rapproche ce mode de la notion logique de possibilité. En superposant deux marqueurs similaires, le locuteur affaiblit son propos, s'exprime avec plus de prudence (cf. (46a-b)) :

(46) a) *Je doute qu'il soit malade*

b) *Je doute qu'il PUISSE être malade*

L'emploi de *pouvoir* comme marqueur qui affaiblit des assertions n'est pas limité à sa cooccurrence avec le subjonctif. Il suffit de comparer les variantes a) et b) de (47) et (48) pour s'en rendre compte :

- (47) a) *Ça PEUT aller*
 b) *Ça va*
- (48) a) *Elle a, dans son boudoir, un petit canapé – sur lequel j'ai passé la nuit d'ailleurs, et qui, mon Dieu, sans être confortable PEUT être suffisant.* (S. Guitry, *N'écoutez pas mesdames*, Livre de poche 1454, p. 35)
 b) *Elle a, dans son boudoir, un petit canapé – sur lequel j'ai passé la nuit d'ailleurs, et qui, mon Dieu, sans être confortable est suffisant*

Lorsque le locuteur utilise les variantes a), il est moins affirmatif – en présentant une situation comme étant seulement possible – que lorsqu'il utilise les variantes b) sans *pouvoir*.

Un autre effet de sens discursif fréquent de *pouvoir* se rencontre dans des phrases concessives. Dans (49) et (50), *pouvoir* peut être paraphrasé par *avoir beau*, avec lequel il est coordonné dans (51) :

- (49) *Alors, je POUVAIS toujours me moquer de Christa. Elle était peut-être prétentieuse et vaine et sotté, mais elle au moins, elle se faisait aimer.* (A. Nothomb, *Antéchrista*, Albin Michel, p. 43)
 a) *J'avais beau me moquer de Christa...*
- (50) *Tu PEUX être moche, boiteux, bossu, mais si tu as la voix douce et que tu sais chanter, tu leur fais tourner la tête.* (N. Kazantzaki, *Alexis Zorba*, trad. par Y. Gauthier & al., Presses Pocket, p. 121)
 a) *Tu as beau être moche...*
 b) *Il se peut que tu sois moche, ...*
- (51) *Le Président A BEAU exhorte les banquiers à modérer leur voracité, Christine Lagarde PEUT bien menacer de leur couper les vivres, rien n'y fait.* (*Le Canard enchaîné*, 21 janvier 2009)

Cet effet de sens est parfois rapproché de la modalité épistémique (cf. van der Auwera & Plungian (1998), Morel (1996)). Cette analyse peut convenir pour (50), pour lequel une paraphrase par *il se peut que...* (50b) est également possible (concessive de type *même si*). Pourtant, en (49) et (51), le fait mentionné est réalisé et une paraphrase avec *il se peut que...* inappropriée (concessive de type *bien que*). Dans ces énoncés, le locuteur semble donner une permission, manifestement non pertinente, car l'activité en question est déjà réalisée, ou plus généralement apprécier ses possibilités de faire certaines choses, de toute façon vaines.

Quoiqu'il en soit, considérant que *pouvoir* n'encode que la possibilité unilatérale, l'analyse n'a plus de difficulté à rendre compte des concessives de type *bien que*, à la différence des analyses en termes de modalité extrapredicative épistémique de Guimier (1989) ou Le Querler (2001).

Le dernier effet de sens discursif de cette section fonctionne comme la figure rhétorique de la litote. Dans un énoncé comme (52), le locuteur utilise le marqueur de possibilité *pouvoir*, alors qu'il vise en réalité la notion plus forte de la nécessité :

- (52) *Elle but une gorgée de Margaux*
 – *Enfin, le vin est bon, n'est-ce pas ?*
 – *Il PEUT l'être, au prix qu'ils le comptent, répondit aigrement Shalik qui détestait gaspiller son argent.* (J.H. Chase, *Le vautour attend toujours*, Gallimard, Carré Noir 31, p. 42)

L'effet de sens est appelé « légitimation » (Fuchs & Guimier (1989)) ou « justification de la relation prédicative » (Le Querler (1996, 2001)). Dans ces cas-là, *pouvoir* est paraphrasable par *devoir* :

- (52) a) Il doit l'être au prix qu'ils le comptent...

En utilisant un marqueur de possibilité dans un contexte où énoncer une nécessité serait plus approprié, le locuteur en dit moins pour en faire entendre plus. Des énoncés comme (52) ont souvent un effet d'ironie ou de sarcasme. Pour que cet effet fonctionne, l'interlocuteur doit reconnaître que la possibilité énoncée est sous-informative. Cette reconnaissance est vraisemblable, dans la mesure où l'on peut s'attendre à ce que parmi les savoirs partagés par le locuteur et l'interlocuteur figure l'attente qu'un produit cher soit de qualité, par exemple pour (52).

3.3. Pouvoir et les actes de langage ordinaires

Cette dernière section réunit des emplois discursifs dans lesquels *pouvoir* s'utilise dans des actes de langage ordinaires correspondant à des verbes performatifs tels que *reprocher*, *menacer*, *souhaiter* ou *candidater*. Prenons les énoncés suivants :

- (53) *Tu AURAI PU faire un effort*
 (54) *Ça POURRAIT vous coûter cher, Monsieur Fennel, dit-il.* (J.H. Chase, *Le vautour attend toujours*, Gallimard, Carré Noir 31, p. 207)
 (55) *PUISSE périr comme eux quiconque leur ressemble !* (Racine, *Athalie* IV, 2) (= 15)
 (56) – *Le cours de sémantique diachronique est vacant, suite au congé de M. Dubois*
 – *Je PEUX assurer ce cours, si vous voulez*

Dans ces énoncés, les actes de langage ordinaires sont réalisés de façon indirecte par une construction qui comprend le marqueur de possibilité *pouvoir*.

L'effet de reproche en (53) est le résultat de la combinaison du modal avec le conditionnel passé, signalant la non-réalisation de l'action. Il peut aussi être obtenu avec *devoir* :

- (53) a) *Tu AURAI DÛ faire un effort*

Il y a cependant une différence. Dans (53a), le reproche est construit sur l'affirmation de la nécessité d'une action non réalisée, tandis que (53) énonce uniquement la possibilité de l'action non réali-

sée. On a donc de nouveau un effet de litote avec *pouvoir* ici (cf. (32) et (52) ci-dessus), étant donné que c'est en réalité la nécessité qui est visée.

L'effet de menace en (54) combine également le modal *pouvoir* avec le conditionnel, mais cette fois au présent. Une situation non souhaitée par l'interlocuteur y est présentée comme une possibilité. Si celui-ci sait que le locuteur est en mesure de faire se réaliser la situation en question, il peut interpréter la possibilité de cette réalisation comme une menace. La nature indirecte de celle-ci permet au locuteur, si besoin en est, de nier avoir menacé son interlocuteur avec une parade du type *Je n'ai pas dit que j'allais faire cela, j'ai juste exprimé mon inquiétude*.

L'association entre le verbe *pouvoir* et le subjonctif a déjà été discutée en section 3.2. ci-dessus (cf. (45)). En (55), cette association permet d'exprimer le souhait. Cet emploi a déjà été décrit par Gougenheim (1929 : 289), pour qui « [s]ouhaiter qu'une chose *puisse* s'accomplir a quelque chose de plus modeste que souhaiter qu'une chose s'accomplisse. L'introduction de l'idée de possibilité dans la formule de souhait semble laisser plus de latitude à la destinée ». Avec *pouvoir*, le souhait devient indirect : on ne souhaite pas que la relation prédicative se réalise, mais que sa réalisation soit possible.

Nous avons écrit dans la section 3.1. ci-dessus, en nous fondant sur Roulet (1980), que la dérivation illocutoire dans des requêtes comme *Pouvez-vous fermer la fenêtre ?* permet d'une part au locuteur d'être clair, tout en ménageant son interlocuteur, et permet d'autre part à celui-ci, grâce à l'existence de la valeur littérale de l'énoncé, d'esquiver la requête sans faire perdre la face au locuteur. Cette analyse s'applique également au *pouvoir* de "candidature" de (56). En utilisant *pouvoir* plutôt que *vouloir*, le locuteur laisse cette échappatoire à son interlocuteur, de sorte que deux volontés ne s'opposent pas littéralement.

4. CONCLUSION

Les effets de sens postmodaux ne sont pas une particularité des verbes modaux français. Ils ont été décrits pour d'autres langues par des travaux qui relèvent de la typologie des langues ou de la grammaire universelle (Bybee, Perkins & Pagliuca (1994), van der Auwera & Plungian (1998)).

Dans cet article, nous avons décrit trois types d'effets de sens postmodaux de *pouvoir*, que nous avons renommés illocutoires étant donné leurs fonctions : (i) les requêtes et injonctions par dérivation illocutoire, (ii) la modulation de la force illocutoire et (iii) l'utilisation de *pouvoir* pour réaliser un acte de langage ordinaire correspondant à un verbe performatif.

Comme prévu dans le schéma à la fin de la section 1., ces effets de sens illocutoires peuvent s'appuyer aussi bien sur la modalité du

faire que sur la modalité de l'être. L'analyse des emplois délibératifs et concessifs a néanmoins montré qu'il n'est pas toujours évident de déterminer quelle modalité est à l'origine de tel ou tel effet illocutoire.

À la suite de Barbet (2013), nous sommes partis du principe que *pouvoir* était monosémique, n'encodant que la possibilité unilatérale. Ceci permet d'expliquer certains cas, tels que l'intensification, dans lesquels la règle de conversion complémentaire n'est pas respectée, de même que les cas dans lesquels une dérivation à partir de la modalité radicale ou épistémique ne rend pas compte de l'effet de sens illocutoire.

Bien qu'étant souvent sous-informative (cf. les cas de dérivation illocutoire), la valeur modale littérale de possibilité unilatérale ou de possibilité enrichie radicale ou épistémique reste accessible. Dans les contextes de requête ou de candidature, elle peut être à l'origine de l'effet de politesse, dans la mesure où elle permet à l'interlocuteur d'esquiver la demande en avançant l'impossibilité de faire l'action demandée ou suggérée.

On constate également que ces énoncés avec *pouvoir* ont parfois un effet de litote, car le locuteur utilise un marqueur de possibilité, moins fort que la nécessité de faire qui est en réalité visée (cf. les analyses de (32) et (52)).

CARL VETTERS
Université du Littoral
Côte d'Opale
 EA 4030 HLLI

CÉCILE BARBET
Université de Neuchâtel

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARBET C. (2012), « *Pouvoir* dans les exclamatives », *L'information grammaticale* 133, pp. 51-57.
 (2013), *Sémantique et pragmatique des verbes modaux du français. Données synchroniques, diachroniques et expérimentales*, thèse de doctorat, Université de Neuchâtel / Université du Littoral Côte d'Opale.
- BARBET C. & VETTERS C. (2013), « Pour une étude diachronique du verbe modal *pouvoir* en français : les emplois "postmodaux" », *Cahiers Chronos* 26, pp. 315-336.
- BOISSEL P. & al. (1989), « Paramètres énonciatifs et interprétations de *pouvoir* », *Langue française* 84, pp. 24-69.
- BYBEE J., PERKINS R. & PAGLIUCA W. (1994), *The Evolution of Grammar. Tense, aspect, and modality in the languages of the world*, Chicago, The University of Chicago Press.
- COATES J. (1983), *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, London / Canberra, Croom Helm.
- DAMOURETTE J. & PICHON É. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, 7 vol., Paris, Éditions D'Artrey.

- DAVID J. & KLEIBER G. éds (1983), *La notion sémantico-logique de modalité*, Paris, Librairie Klincksieck.
- DEFRANCO B. (2001), « Que peuvent bien *pouvoir* et *bien* ? », *Cahiers Chronos* 8, pp. 33-46.
- DESCLÉS J.-P. (2009), « Prise en charge, engagement et désengagement », *Langue française* 162, pp. 29-53.
- DESCLÉS J.-P. & GUENTCHÉVA Z. (2001), « La notion d'abduction et le verbe *devoir* épistémique », *Cahiers Chronos* 8, pp. 103-122.
- FUCHS C. & GUIMIER C. (1989), « Introduction : la polysémie de "pouvoir" », *Langue française* 84, pp. 4-8.
- GÉRARD J. (1980), *L'exclamation en français. La syntaxe des phrases et des expressions exclamatives*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- GOSSELIN L. (2010), *Les modalités en français. La validation des représentations*, Amsterdam / New York, Rodopi.
- GOUGENHEIM G. (1929), *Étude sur les périphrases verbales de la langue française*, Paris, Librairie A.-G. Nizet ; rééd., 1971.
- GUIMIER C. (1989), « Constructions syntaxiques et interprétations de *pouvoir* », *Langue française* 84, pp. 9-23.
- HONESTE M.-L. (2004), « Langue et contexte : deux sources de signification. L'exemple du verbe modal *pouvoir* », *Le français moderne* 72.2, pp. 146-156.
- HUOT H. (1974), *Le verbe devoir. Étude synchronique et diachronique*, Paris, Éditions Klincksieck.
- KLEIBER G. (1983), « L'emploi "sporadique" du verbe *pouvoir* en français », in David J. & Kleiber G. éds, pp. 183-203.
- KRATZER A. (1977), « What 'must' and 'can' must and can mean », *Linguistics and Philosophy* 1.3, pp. 337-355.
- (1981), « The notional category of modality », in Eikmeyer H.-J. & Rieser H. eds, *Words, Worlds, and Contexts. New approaches in word semantics*, Berlin, Walter de Gruyter, pp. 39-74.
- KRONNING H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie : sémantique du verbe modal *devoir**, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis / Stockholm, Almqvist & Wiksell International.
- (2001), « Pour une tripartition des emplois du modal *devoir* », *Cahiers Chronos* 8, pp. 67-84.
- LE GOFFIC P. (1993), *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette Supérieur.
- LE QUERLER N. (1996), *Typologie des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- (2001), « La place du verbe modal *pouvoir* dans une typologie des modalités », *Cahiers Chronos* 8, pp. 17-32.
- MOREL M.-A. (1996), *La concession en français*, Gap / Paris, Ophrys.
- ROULET E. (1980), « Modalité et illocution. Pouvoir et devoir dans les actes de permission et de requête », *Communications* 32, pp. 216-239.
- RYS K. (2003), « L'exclamation de degré et l'absence d'ancrage », *Travaux de linguistique* 46, pp. 89-115.
- (2006), « L'exclamation : assertion non stabilisée ? Le cas des exclamatives à mot *qu-* », *Revue romane* 41.2, pp. 216-238.
- SEARLE J. (1982), *Sens et expression. Études de théorie des actes de langage*, Paris, Les Éditions de Minuit.

- SUEUR J.-P. (1975), *Étude sémantique et syntaxique des verbes devoir et pouvoir. Recherches sur les modalités en grammaire*, thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Paris X - Nanterre.
- (1979), « Une analyse sémantique des verbes devoir et pouvoir », *Le français moderne* 47.2, pp. 97-120.
- (1983), « Les verbes modaux sont-ils ambigus ? », in David J. & Kleiber G. éds, pp. 165-182.
- TASMOWSKI L. & DENDALE P. (1994), « *Pouvoir_E* : un marqueur d'évidentialité », *Langue française* 102, pp. 41-55.
- VAN DER AUWERA J. & PLUNGIAN V. (1998), « Modality's semantic map », *Linguistic Typology* 2, pp. 79-124.
- VETTERS C. (2004), « Les verbes modaux *pouvoir* et *devoir* en français », *Revue belge de philologie et d'histoire* 82.3, pp. 657-671.
- (2007), « L'emploi "sporadique" de *pouvoir* est-il aléthique ? », *Cahiers Chronos* 19, pp. 63-78.
- (2012), « Modalité et évidentialité dans *pouvoir* et *devoir* : typologie et discussions », *Langue française* 173, pp. 31-47.
- VETTERS C. & BARBET C. (2006), « Les emplois temporels des verbes modaux en français : le cas de *devoir* », *Cahiers de praxématique* 47, pp. 191-214.